

**BULLETIN D'INSCRIPTION MARCHE AUX PUCES**  
**DIMANCHE 29 AOÛT 2021**  
*Organisé par le FCW*

A RETOURNER PAR COURRIER ACCOMPAGNE DU RÈGLEMENT PAR CHÈQUE

Mme CHRIST Monique  
8 impasse zieselsberg  
67310 WESTHOFFEN

• **RENSEIGNEMENT ,RÉSERVATION ET ORGANISATION :**

06 07 31 08 94

• **RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES :**

Nom prénom :  
Adresse complète :  
  
Téléphone :  
Adresse mail :

• **DOCUMENT ET INFORMATION OBLIGATOIRES :**

-Copie de la carte d'identité, passeport ou carte professionnelle (pour tous)  
-Pour les particuliers, N° de la carte d'identité ou du passeport  
-Pour les professionnels, N° de registre du commerce

• **RÉSERVATION**

1 . Je suis particulier et je réserve un emplacement de \_\_\_\_\_ mètres linéaire au prix de 10 € les 3 mètres  
2. Je suis professionnel et je réserve un emplacement de \_\_\_\_\_ mètres linéaire au prix de 20€ les 3 mètres

CI JOINT UNE CHÈQUE DE \_\_\_\_\_ € A L'ORDRE DU FCW

-Toutes demandes incomplète sera considérée comme nulle, deux page à retourner signées  
-les emplacement seront donnés prioritairement aux habitants du village, dans la limite de réservations jusqu'au dimanche 1<sup>er</sup> Août 2021 à 18h00  
- Aucun remboursement ne sera effectué, sauf motif valable (maladie, ...) et sur présentation d'un justificatif.  
- En cas de non nettoyage de la place attribuée, des frais pour celui-ci vous seront facturés.  
- En signant ce document, j'accepte les conditions de participation et m'engage à me conformer aux nouvelles dispositions en vigueur ( voir règlement au verso ou page 2/2)  
-Pour des raisons d'organisation, nous ne pouvons garantir les emplacements que vous demandez, et nous serons probablement dans l'obligation d'effectuer des modifications de dernières minutes, nous tenons à nous en excuser par avance « le comité organisateur » .

- Un laissez-passer vous sera envoyé PAR MAIL OU SMS, au plus tard, la veille de la manifestation. Celui-ci devra être imprimé ou lisible sur votre téléphone, pour être présenté au moment de votre arrivée sur les lieux de la manifestation.

Le / / à \_\_\_\_\_

Écrire à la main : « lu et approuvé »

Signature :

**BULLETIN D'INSCRIPTION MARCHE AUX PUCES**

*Commentaire, demande spécifique : (exemple : emplacement) :*

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

-L'installation se fera de 5h30 à 7h30. Nous vous demandons d'emprunter les entrées du village comme indiqué sur le plan qui est au verso du Laissez-passer. Ainsi vous aurez accès plus rapidement à votre emplacement.  
-Le emplacements attribués sont à respecter, les emplacements pourront être modifiés le jour même, par les organisateurs uniquement.  
-A partir de 7h30, toute place non occupée sera automatiquement réaffectée.  
-Il est obligatoire, pour tous les exposants, de respecter la propriété des riverains.  
-Il est interdit d'accrocher des objets sur les volets, ou de les poser contre les façades des habitations.  
-Se munir d'une pièce d'identité (le permis de conduire n'est pas reconnu comme tel)  
-L'association organisatrice ne pourra, en aucun cas, être responsable en cas de vol, perte ou dégradation du matériel exposé, survenu au stand ou dans le périmètre de la manifestation.  
-La participation à cette manifestation engage en totalité votre responsabilité civile.

**SONT STRICTEMENT INTERDIT :**

-Les stands de boisson, denrées alimentaire ( sauf l'association de Westhoffen)  
-Les animaux doivent être tenus en laisse et les chiens de 1<sup>er</sup> catégorie muselés.  
-La vente d'armes blanches, la vente ou l'introduction de substances nocives et/ou explosives sont INTERDITES.  
Les voitures sont à stationner en dehors du périmètre de la manifestation, sauf sur demande motivée à joindre à l'inscription, et validé sur le Laissez-Passer uniquement.  
-Tout déménagement de stand et circulation de véhicule sont interdits avant 17h00, sauf demande auprès des organisateurs afin d'éviter tout incident et de vous diriger vers la sortie la plus proche.  
-L'exposant est prié de laisser son emplacement propre, sous peine de se voir facturer un supplément de traitement des déchets.  
-En cas de non respect de ce règlement, l'association organisatrice se réserve le droit de prendre les mesures qui s'imposent.

Nom, Prénom

Le / / à \_\_\_\_\_

Écrire à la main : « Lu et approuvé » :

Signature :